

**Zeitschrift:** La musique en Suisse : organe de la Suisse française  
**Band:** 1 (1901-1902)  
**Heft:** 14  
  
**Rubrik:** Nouvelles artistiques

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## NOUVELLES ARTISTIQUES

### Suisse.

La « Velleda, » ballade d'Attenhofer, pour chœur d'hommes et orchestre a obtenu un grand succès le 8 mars, simultanément à Lucerne et à Munich.



Une piquante suite d'orchestre, « Céphale et Proësis, » de Grétry, arrangée par Félix Mottl, est en train de faire le tour des concerts allemands.



L'on va placer, à Zurich, une plaque commémorative sur la maison natale de Léonard Widmer, le poète du Cantique suisse.



La Commission de musique du concours musical suisse et international qui doit avoir lieu à Genève en août prochain (15, 16, 17 et 18) vient d'adopter l'intelligente mesure que nous signalions dans notre dernier numéro, à propos du concours d'Amsterdam. Elle intéresse les compositeurs suisses à la fête musicale en les invitant à concourir pour des morceaux de chant, de fanfare ou d'harmonie, destinés à servir de morceaux imposés et de lecture à vue. Toutes nos félicitations à la Commission pour son utile initiative.

MM. les compositeurs — de Suisse allemande et française, — disposés à prendre part au concours devront d'ici au 31 mars prochain, en prévenir M. Léopold Ketten, président de la Commission de musique, rue du Stand 58, Genève, et lui adresser ensuite leurs manuscrits jusqu'au 30 avril prochain, au plus tard. Les morceaux de chant peuvent être écrits sur des paroles allemandes, dont la Commission se réserve la traduction.

La durée des morceaux de choix ne devra pas excéder environ douze minutes pour les divisions d'excellence et supérieure, huit minutes pour les première et deuxième divisions et cinq minutes pour la troisième division.

Toutes les œuvres envoyées seront soumises à l'appréciation d'un jury spécial nommé par le Comité. Ce jury fera le choix des morceaux selon leur durée, leur difficulté d'exécution et leur valeur artistique.

Il sera également appelé à pourvoir à leur répartition entre les différentes catégories du Concours. Les œuvres ainsi admises définitivement ne pourront, sous aucun prétexte, être retirées par leurs auteurs avant la fin du Concours.

Prière à MM. les Compositeurs d'indiquer à quelle catégorie du Concours ils destinent plus particulièrement leur œuvre, tout en laissant au jury spécial toute latitude à cet égard.

Les auteurs des œuvres choisies en resteront propriétaires et les manuscrits leur seront renvoyés franco après le Concours. Les autres compositions non choisies seront retournées immédiatement.

Le Concours se divise en *concours d'honneur*, *concours d'exécution* et *concours de lecture à vue*.



L'excellente pianiste genevoise, M<sup>lle</sup> Marcelle Charrey, a produit dans le concerto de Grieg une grande impression au dernier concert symphonique de Montreux, sous l'artistique direction de M. Oskar Juttner.

### Etranger.

Une série de concerts devait avoir lieu prochainement à l'opéra-comique de Paris par l'orchestre de Meiningen sous la direction du célèbre chef d'orchestre Fritz Steinbach. Or, M. Albert Cassé, directeur de l'opéra-comique ayant loué sa salle à l'entrepreneur des concerts projetés, M. le Dr Schiller, sans avoir consulté au préalable le ministre français des Beaux-Arts, vient de se voir refuser après coup l'autorisation d'héberger l'orchestre allemand dont les concerts n'auront pas lieu.



Un opéra-comique en 2 actes, « La Pompadour » de L. v. Ferro et A. L. Moor, musique d'Emmanuel Moor, a été accueilli avec enthousiasme, à Cologne.



Le fameux violoncelliste Hollmann a joué dernièrement, avec grand succès chez Colonne, le concerto de Haydn. L'œuvre n'a pas été sifflée.



Au programme de la 79<sup>me</sup> fête de musique de la Prusse rhénane du Sud à Düsseldorf, le jour de la Pentecôte, figurent la Messe en si mineur de Bach, l'oratorio « Der Traum des Gerontius » d'Elgar, le Faust de Liszt, et la symphonie en ut mineur de Beethoven.

La ville de *Nürnberg* vient d'accorder au chef d'orchestre de l'orchestre philharmonique, M. Bruch, une subvention annuelle de 15,000 francs pour organiser 10 concerts d'hiver et 30 concerts d'été, au prix d'entrée uniforme de 35 centimes.



L'on chante des merveilles dans la presse allemande de l'opéra « Herbart et Hilde » de W. von Baussnern, dont la première représentation à Mannheim est considérée comme un événement artistique de première importance.

Une autre œuvre théâtrale par contre, « la Fata in priogone, » opéra en 3 actes, de R. A. Thomas, a été si mal accueillie par le public de Milan, que le rideau dut être baissé au 2<sup>me</sup> tableau au milieu des huées.



Les opéras enfantins ne sont pas seulement de mode en Hollande, mais aussi en Italie où certains compositeurs, comme Soffredini, se sont fait de ce genre une spécialité. Une opérette de M. Albertani, *Attendo la nonna* vient d'être jouée à Bologne par les élèves des écoles de la ville. C'est, paraît-il, un vrai bijou musical qui a été accueilli par des tempêtes de bravos.

La « Louise » de Charpentier continue sa tournée triomphale en Allemagne, Nuremberg, Cologne, Francfort et Berlin....



## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Gesänge von Emil Eckert, op. 4. (Hermann Seemann, Nachfolger, Leipzig.)

Voilà des pièces de chant après la lecture desquelles l'on ne peut plus nier l'originalité harmonique et mélodique qu'engendre forcément une éducation musicale *mixte*, basée sur l'analyse d'œuvres de pays de race différente, sur la comparaison des styles et la recherche des procédés fondamentaux d'expression musicale des sentiments humains. Cette originalité, — cela va sans dire — ne se développera en toute franchise que chez des sujets d'élite et chez des sujets ayant *vécu* la vie des peuples dont ils étudient et comparent les chefs-d'œuvre. Un écolier français auquel on cherche à faire comprendre la beauté du lied de Schubert, de Robert Franz et de Brahms, aura beaucoup plus de peine à s'assimiler entièrement la « Stimmung, » des maîtres allemands, (autrement dit la façon d'être et d'exprimer leur être, de penser et de chanter leur pensée), s'il les analyse à Paris, que s'il va étudier *sur place* le caractère german et ses procédés naturels d'expression. De même me

semble-t-il difficile d'admettre qu'un Allemand se puisse rendre compte de la valeur des symphonies de maîtres français contemporains, s'il n'a pas franchi les frontières de la patrie de la *forme*, et trouvé en France même, dans l'air ambiant, les principes des qualités d'ordre dans la fantaisie, de dessin perçant l'orgie des couleurs, de pensée profonde sous le manteau bigarré de l'improvisation, qui caractérisent les œuvres françaises. Les créateurs musicaux de 1<sup>er</sup> ordre qui en ce moment se signalent en Allemagne par l'audace de leurs réformes artistiques, de leurs plans et de leur orchestration, doivent sans nul doute leur originalité à leurs voyages fréquents en pays étrangers (France, Scandinavie et Russie) où l'esprit qu'ils tenaient de leur race, s'est pour ainsi dire *croisé* avec celui des races différentes. D'où renouvellement et transformation des formes à eux suggérées par la nature. — De même la superbe renaissance musicale de la France actuelle nous semble-t-elle provenir de son éclectisme toujours croissant, et de son désir louable de connaître et d'analyser les littératures étrangères.

M. Emile Eckert, un jeune musicien d'origine allemande vint s'installer à Genève pour y parfaire des études terminées à Leipzig. Son esprit, imprégné à la classique école de Jadasohn des principes un peu conventionnels de la période néo-romantique, s'est élargi en Suisse romande sous l'influence des maîtres français modernes. Jugeant à distance les œuvres de ses premiers modèles et celles des maîtres nouveaux pour lui, il a pu sans parti pris, — en ce pays neutre, dont les sympathies sont acquises à toute belle œuvre artistique quel qu'en soit le berceau — comparer les procédés en toute liberté d'esprit, et s'assimiler l'essence du « beau » sans contrainte. — Les *Lieds* qu'il vient de faire paraître, et dont certains témoignent d'une personnalité musicale de tout premier ordre, n'appartiennent à aucune école et cependant réfléchissent les traits les plus saillants des caractères german et gaulois. L'on y retrouve la simplicité émue du trait mélodique, la logique du développement, le sérieux de la conception lyrique qui caractérisent l'école allemande du Lied, comme aussi le piquant, l'inattendu et la hardiesse des harmonies françaises et l'originalité des rythmes. Le « Zeisig » (le Pinson) avec son joli dessin d'accompagnement, sautillant et pépant, est un petit chef-d'œuvre d'humour. Le « Gedenke mein » et le « An mein Veilchen » ont une fraîcheur et une naïveté de mélodie absolument exquises. — Et dans « Und wieder wie vor manchem Jahr » et « Liebe » la passion chante sans artifices, comme débordant d'un cœur trop plein. — Ce sont là de belles œuvres qui nous font beaucoup espérer de M. Emile Eckert, un compositeur nous paraissant devoir prendre place entre les plus spontanément talentés de notre époque. E. J.-D.